

Image not found or type unknown



COMBIEN DE TEMPS DUR UNE OPPOSITION BANCAIRE

Par **zala**, le **16/11/2008** à **12:39**

Suite à la résiliation avec l'opérateur internet NOOS , ainsi que la demande d'opposition auprès de ma banque sur mon compte bancaire en 2006 et 2007 , ils m'ont quand même prélevé la somme de 600 euros en 2008 . Mon banquier me confirme que cette opposition faite en 2006 et 2007 n'est plus valable à ce jour . Est ce vrai ? MERCI